

Telle a été l'attitude du parti conservateur depuis 1890.

La Confédération s'est réalisée grâce à une association de Canadiens de langue française et de langue anglaise, selon qui la destinée de la partie méridionale de notre continent pouvait s'accomplir dans l'unité, mais non dans l'uniformité. L'entreprise a été couronnée de succès. Des changements s'imposent, cependant, à la lumière de l'évolution actuelle. J'étais contre l'établissement de la Commission sur le biculturalisme. J'ai dit qu'elle ne serait pas profitable. Elle a dépensé 7 millions et demi de dollars jusqu'à présent et a divisé le pays comme il ne l'a jamais été. (*Applaudissements*)

• (4.00 p.m.)

Il serait facile de faire approuver cette proposition. Mes collègues et moi croyions qu'elle n'était pas la bonne. Nous voulions convoquer les provinces à une «réunion de famille», pour reprendre l'expression du député d'Ontario (M. Starr). Nous voulions convoquer une réunion où l'on aurait fait le point sur les objectifs de la Confédération canadienne; où l'on aurait tenté de faire disparaître les injustices qui existent depuis un siècle; où les Canadiens auraient défini et exposé de nouveau leurs objectifs pour le second siècle de leur confédération, mais sans vouloir diviser la nation. Nous avons perdu la partie. Nous avons fait parvenir des invitations, mais nous n'avons pu convoquer cette réunion.

À la lumière de notre expérience depuis quatre ans et demi, nous croyons que ce qui nous apparaissait comme nécessaire en 1963 n'était vraiment et que le moment est venu d'agir au lieu d'adopter cette attitude pusillanime et diplomatique qui consiste à compter sur des êtres problématiques qui étudieraient la chose et proposeraient une solution qui permettrait de convoquer une réunion quelconque.

Le discours ne fait aucune allusion au crime. Je n'ai pas l'intention de remplir le compte rendu des déclarations faites ces derniers jours au sujet de la Mafia, mais il n'y a pas de doute que ceux qui sont responsables de cette situation méprisent les lois, comme ils l'ont toujours fait. Certains croient qu'en convoquant simplement une réunion et en essayant ainsi d'exercer des pressions sur le gouvernement, on détruirait le pouvoir de la loi. Le temps est venu de prendre des mesures pour enrayer cette explosion du crime.

On nous a critiqués lorsque nous avons dit qu'il existait un lien entre les incendiaires et

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

les personnes impliquées dans de nombreuses faillites. Cela est maintenant accepté, et plus de 200 enquêtes sont en cours aujourd'hui. À notre avis, le Canada doit faire face au problème du crime, sinon tout ce qui nous est cher sera détruit. À mon sens, on devrait instituer une commission royale d'enquête sur le crime et sa prolifération. Cette commission devrait soumettre un rapport dans un délai maximum de six mois. Les faits prouvent que les crimes se multiplient aux États-Unis et au Royaume-Uni. On essaie d'y remédier. À cause du partage de la juridiction dans notre pays, ce problème n'a pas été envisagé à l'échelle nationale.

Qu'est-ce à dire d'une politique des transports qui assurerait de meilleurs aménagements, dans toutes les régions du Canada, et un plus grand nombre de routes plus courtes? J'en traiterai plus en détail une autre fois, mais ce discours ne renferme rien d'autre que des généralités à cet égard.

Permettez-moi maintenant d'aborder une question soulevée par le motionnaire, la Société Radio-Canada. Personne à la Chambre n'est plus compétent que le député de Burin-Burgeo sur ce point. Il est au courant des problèmes. Quel avertissement nous a-t-il donné hier? Il nous a avertis du danger, pour l'opinion canadienne, de la propagande massive diffusée par la radio et la télévision.

Hier soir, un des reporters de Radio-Canada a parlé de la situation au Vietnam du Nord et corroboré ce qu'avait dit M. Clark, adjoint au rédacteur en chef du *Star* de Montréal. Quoi qu'il en soit, l'émission et l'article en cause ont fait naître dans l'esprit des Canadiens l'idée que nous constituons une espèce de fourbes internationaux de grande classe. Voilà qui résume toute la question. Nous sommes accusés de mettre notre position de neutralité, à titre de membres de la CIC, au service des États-Unis. C'est une affaire très grave, et j'espère qu'on y verra.

En toute franchise, qui pourrait nier ici que Radio-Canada refuse de plus en plus aux Canadiens un exposé raisonnablement juste des divers points de vue? Au service de nouvelles de Radio-Canada existe beaucoup de dissension. On s'y accuse de vouloir s'emparer des postes de commande. Le fait est que cet organisme gouvernemental manque de direction, ce qui cause une grave mésentente. À cet égard, le gouvernement est responsable de ne pas y avoir nommé un président et un vice-président. Tout le monde est son propre patron, et ceux qui devraient diriger l'organisme y ont renoncé.